



VOTRE SANTÉ ET VOUS

L'article suivant a été rédigé en collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada.

La vaccination des enfants

ENJEU

Les vaccins constituent le moyen le plus efficace de prévenir la transmission d'infections évitables. La vaccination est l'une des façons les plus sûres de protéger l'enfant et de prévenir des maladies invalidantes ou une mort prématurée résultant d'une infection.



À la naissance, le bébé jouit d'une certaine protection naturelle contre les maladies grâce aux anticorps reçus de sa mère. Toutefois, cette protection naturelle ne dure qu'un an, après quoi le jeune enfant risque de contracter diverses maladies graves, voire mortelles. Heureusement, au Canada, les parents ont accès à des vaccins financés par l'État permettant d'immuniser l'enfant contre diverses maladies, dont la poliomyélite, la rougeole, les oreillons et la coqueluche.

COMMENT FONCTIONNE L'IMMUNISATION DE L'ENFANT

L'immunisation aide le système immunitaire de l'enfant à bâtir une résistance à la

maladie. Les vaccins administrés aux enfants contiennent d'infimes quantités de bactéries ou de virus morts, atténués ou purifiés. Ils stimulent la production, par le système immunitaire, d'anticorps qui s'attaquent aux virus et aux bactéries afin de prévenir la maladie. Le système immunitaire de l'enfant retient le mode de production de ces anticorps particuliers et réagit si l'enfant est de nouveau exposé aux mêmes virus ou bactéries.

Le gouvernement du Canada recommande et finance l'administration des vaccins contre les maladies suivantes aux enfants de l'ensemble des provinces et des territoires :

- diphtérie
- méningite à méningocoque C
- *Hæmophilus influenzae* de type b
- oreillons
- hépatite B
- coqueluche
- papillomavirus
- rubéole
- pneumococcie invasive
- tétanos
- rougeole
- varicelle

Ces vaccins sont généralement administrés par injection. Certains vaccins protègent contre une seule maladie et d'autres, contre plusieurs. La vaccination se fait selon un calendrier très précis et commence habituellement lorsque l'enfant a deux mois. Si vous avez de jeunes enfants, vous devriez consulter votre médecin,

votre fournisseur de soins de santé ou votre service de santé publique pour vous assurer que votre enfant reçoit les bons vaccins au bon moment.

[Les provinces et les territoires](#) ne financent pas forcément l'administration de tous les vaccins. Adressez-vous à votre fournisseur de soins de santé pour savoir si ces vaccins conviennent à votre enfant.

RÉDUIRE LE RISQUE DE MALADIE CHEZ VOTRE ENFANT

Notre société dépend, pour assurer sa sécurité, de la collaboration de tous. Pour faire votre part, vous pouvez veiller à ce que votre enfant reçoive les bons vaccins au bon moment.



- Prenez rendez-vous chez votre professionnel de la santé pour faire vacciner votre enfant.
- Parlez à votre fournisseur de soins de santé au sujet des façons de traiter les effets secondaires mineurs des vaccins, comme une légère fièvre ou une sensibilité au toucher.
- Demandez un carnet qui vous aidera à tenir compte des vaccins que votre enfant a reçus.

VOYAGES ET VACCINS

Si votre famille compte voyager à l'étranger, veillez à ce que vous et vos proches recevoient [les vaccins recommandés](#) dans les pays que vous prévoyez visiter et à ce que leur carnet de vaccination soit à jour. Ainsi, votre famille sera protégée contre des maladies pouvant présenter un danger ailleurs qu'au Canada.

AVANTAGES ET RISQUES DE LA VACCINATION DES ENFANTS

Si la vaccination suscite des réticences chez certains parents, [ses avantages](#) l'emportent largement sur les risques. Il n'y a aucune raison de souffrir d'une maladie lorsqu'il existe une façon sûre et efficace de la prévenir.



L'enfant peut présenter un œdème ou une sensibilité au toucher là où le vaccin a été administré ; certains enfants peuvent même faire un peu de fièvre. Ces réactions sont normales, bénignes et temporaires. [De graves effets secondaires](#) comme une réaction allergique délétère, peuvent aussi se produire, mais sont extrêmement rares. En fait, le taux d'incidence est de moins d'un cas par million de doses de vaccin administrées au Canada.

Par ailleurs, les maladies que les vaccins servent à combattre présentent beaucoup plus de risques. Des maladies comme la poliomyélite, la diphtérie, la rougeole et la coqueluche peuvent provoquer une paralysie, une pneumonie, la suffocation, des lésions cérébrales, des problèmes cardiaques, voire la mort de l'enfant non immunisé.

La vaccination des enfants : une question de santé publique

Grâce aux vaccins, de nombreuses maladies sont maintenant rares au Canada.

Il est néanmoins important de faire vacciner votre enfant pour les raisons suivantes :

- Lorsque les taux d'immunisation diminuent, ces maladies peuvent resurgir, et votre bébé risque de tomber malade. Par exemple, après que le taux d'immunisation contre la rougeole, la rubéole et les oreillons a commencé à diminuer en Grande-Bretagne en 1998, le nombre de cas de rougeole s'est mis à grimper pour atteindre, en 2007, un niveau 20 fois plus élevé.
- Les maladies n'ont pas [de frontières](#). Des gens peuvent amener au Canada des maladies évitables par la vaccination et les transmettre aux enfants non vaccinés.
- Protégez les autres. Le bébé qui n'a pas encore reçu tous les vaccins nécessaires risque de contracter une maladie évitable. Il y a aussi des personnes qui ne peuvent être vaccinées ou chez qui les vaccins n'ont aucun effet pour des raisons médicales. Seule la vaccination des autres peut conférer une protection aux personnes non vaccinées.

RÔLE DU GOUVERNEMENT DU CANADA



[Santé Canada](#) réglemente les vaccins à l'aide d'un processus d'homologation rigoureux qui comprend un examen minutieux de l'information sur l'innocuité et l'efficacité d'un produit avant sa mise en marché. [L'Agence de la santé publique du Canada](#) et Santé Canada effectuent des évaluations subséquentes permettant notamment de surveiller les effets indésirables après la vaccination et de vérifier chaque nouveau lot de vaccins provenant du fabricant.



Santé
Canada Health
Canada

*Votre santé et votre
sécurité... notre priorité.*

*Your health and
safety... our priority.*

La vaccination des enfants

Mise à jour :

novembre 2011

VOTRE SANTÉ ET VOUS



En outre, l'Agence de la santé publique du Canada surveille et analyse la fréquence des maladies que la vaccination permet d'éviter, cerne les facteurs de risque et élabore des lignes directrices pour lutter contre ces maladies. Elle travaille également avec les provinces et les territoires en situation d'urgence afin d'aider à circonscrire les éclosions de maladie.

L'Agence de la santé publique du Canada et Santé Canada participent à des initiatives de sensibilisation, comme le Programme canadien de promotion de la vaccination, et travaillent avec d'autres pays à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de réduction et d'éradication des maladies.

POUR EN SAVOIR PLUS

Advenant que vous ayez un effet secondaire suivant l'immunisation, veuillez demander à votre médecin, infirmière/infirmier ou pharmacien/pharmacienne de remplir le [Formulaire de rapport des effets secondaires suivant l'immunisation](http://www.phac-aspc.gc.ca/im/ae-fi-form-fra.php) à : www.phac-aspc.gc.ca/im/ae-fi-form-fra.php

- Site Web sur la [vaccination](http://www.phac-aspc.gc.ca/im/iyc-vve/index-fra.php) de l'Agence de la santé publique du Canada : www.phac-aspc.gc.ca/im/iyc-vve/index-fra.php
- [Guide des parents sur la vaccination](http://www.phac-aspc.gc.ca/im/iyc-vve/pgi-gpv/index-fra.php) : www.phac-aspc.gc.ca/im/iyc-vve/pgi-gpv/index-fra.php
- [Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination](http://www.immunize.cpha.ca/fr/default.aspx) : www.immunize.cpha.ca/fr/default.aspx
- Site Web [Soins de nos enfants](http://www.soinsdenosenfants.cps.ca/immunisation/index.htm) de la Société canadienne de pédiatrie : www.soinsdenosenfants.cps.ca/immunisation/index.htm
- Site Web sur [les vaccins](http://www.who.int/topics/vaccines/fr/) de l'Organisation mondiale de la Santé : www.who.int/topics/vaccines/fr/
- Site Web sur [les vaccins](http://www.cdc.gov/vaccines/) des Centers for Disease Control and Prevention des

États-Unis : www.cdc.gov/vaccines/
(anglais seulement)

- Fiches d'information sur [les vaccins](http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/alpha-fra.php#v) de la série *Votre santé et vous* : www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/alpha-fra.php#v

POUR L'INDUSTRIE ET LES PROFESSIONNELS

Consultez le [Guide canadien d'immunisation, 7^e édition \(2006\)](http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/index-fra.php) : www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/index-fra.php

Pour connaître [les recommandations du Comité consultatif national sur l'immunisation \(CCNI\)](http://www.phac-aspc.gc.ca/naci-ccni/index-fra.php), consultez le site l'ASPC : www.phac-aspc.gc.ca/naci-ccni/index-fra.php

RESSOURCES CONNEXES

Pour vous renseigner sur la sécurité des produits alimentaires, de santé et de consommation, consultez le site [Canadiens en santé](http://www.canadiensensante.gc.ca) : www.canadiensensante.gc.ca

Vous trouverez d'autres articles traitant de questions de santé et de sécurité dans la section *Votre santé et vous* du site : www.sante.gc.ca/vsv

Vous pouvez aussi composer sans frais le 1-866-225-0709 ou le 1-800-267-1245* pour malentendants.

Mise à jour : } [ç ^ { à l ^ Å G E F F
Original : mai 2003

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Santé, 2011.

No de catalogue : H13-7/110-2011F-PDF
ISBN : 978-1-100-97684-6

Canada